



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Lot

■ PROGRAMME ANNUEL DE PRÉVENTION DÉPARTEMENTAL DU LOT 2022

Présenté au CHSCT-SD du Lot le 4 janvier 2022

Programme annuel de prévention départemental 2022

Le programme annuel de prévention départemental 2022 comprend 4 axes :

- **1. Acteurs de la santé, de la sécurité et des conditions de travail**
- **2. Evaluation des risques professionnels et programmes annuels de prévention**
- **3. Prévention des RPS et qualité de vie au travail**
- **4. Prévention des risques bâtimentaires**

- **Axe 1 : Acteurs de la santé, de la sécurité et des conditions de travail**

Axe 1 – Acteurs de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

Structures départementales de prévention	Acteurs
<p><i>Informations et rappels aux chefs d'établissements et IEN de circonscription :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rôle des assistants de prévention d'établissement (APE) et des assistants de prévention de circonscription (APC).</i> - <i>2nd degré : Rôle de la commission d'hygiène et de sécurité (CHS).</i> - <i>2nd degré : Possibilité de demander un accompagnement en matière de prévention de la part des conseillers de prévention départementaux (CPD), en particulier pour rédiger ou mettre à jour le DUER.</i> - <i>2nd degré : Proposition d'accompagnement spécifique des APE nouvellement nommés par un CPD.</i> - <i>Mise en place des formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail des comités sociaux d'administration en janvier 2023. Poursuite des missions et activités des CHSCT jusqu'à l'installation effective des nouvelles instances.</i> 	<p>IA DASEN CPD</p>
<p><i>2nd degré : Accompagnement des établissements, en particulier pour rédiger ou mettre à jour le DUER.</i></p>	<p>CPD</p>
<p><i>1^{er} degré : Accompagnement spécifique des APC nouvellement nommés par un CPD</i></p>	<p>CPD</p>
<p><i>1^{er} degré : Poursuite des réunions départementales du réseau des assistants de prévention de circonscription.</i></p>	<p>CPD</p>
<p><i>Suivi des formations académiques dispensées.</i></p>	<p>CPD APC APE</p>
<p><i>Mise en place, développement, suivi d'actions communes avec les collectivités territoriales</i></p>	<p>IA DASEN SG CPD, APC, APE</p>

■ Axe 2 : Evaluation des risques professionnels et programmes annuels de prévention

Axe 2 – Evaluation des risques professionnels et programmes annuels de prévention

<i>Démarches participatives d'évaluation des risques professionnels</i>	Acteurs
<p><i>2nd degré : Rappel aux chefs d'établissement de la nécessité d'évaluer les risques dont les RPS et les risques liés aux nouvelles formes de travail.</i></p> <p><i>Invitation à généraliser les démarches participatives d'évaluation des risques de l'ensemble des personnels.</i></p> <p><i>Rappel de l'importance de s'appuyer sur les APE et de la possibilité de demander, le cas échéant, conseils et assistance méthodologiques aux CPD.</i></p>	IA-DASEN
<p><i>1^{er} degré : Formation continue des directeurs d'école aux démarches d'évaluation et de prévention des risques.</i></p>	CPD
<p><i>1^{er} degré : Accompagnement spécifique des directeurs d'école nouvellement nommés aux démarches d'évaluation et de prévention des risques.</i></p>	APC
<p><i>1^{er} degré : Poursuite des actions de formation et d'information individuelles à destination des directeurs d'école.</i></p>	APC CPD
<p><i>Diffusion de fiches conseils sur les risques liés au télétravail et au travail sur écran.</i></p>	IA-DASEN DSDEN

Axe 2 – Evaluation des risques professionnels et programmes annuels de prévention

Indicateurs en santé et sécurité au travail	Acteurs
<p><i>Détermination des indicateurs de santé et sécurité au travail (informations) nécessaires à la mise en place d'une politique de prévention des risques. (Liste des indicateurs en SST à communiquer au CHSCT-SD et CPD)</i></p>	<p>CHSCT-SD, CPD</p>
<p><i>Etude de la possibilité de disposer de ces indicateurs et/ou d'organiser la collecte d'information Lesquels sont du ressort de la DSDEN ? Lesquels sont du ressort académique ou national ? Questionnement des interlocuteurs académiques</i></p>	<p>IA-DASEN</p>
Programmes annuels de prévention	
<p><i>La rédaction du programme annuel de prévention départemental soumis au CHSCT-SD sera poursuivie. Un bilan intermédiaire sera effectué trimestriellement en CHSCT-SD. Son bilan sera présenté à l'issue de l'année scolaire aux CHSCT, dans le cadre académique.</i></p>	<p>IA-DASEN CHSCT-SD</p>

■ **Axe 3 : Prévention des RPS et qualité de vie au travail**

Axe 3 -Prévention des RPS et qualité de vie au travail

<i>Prévention des RPS et qualité de vie au travail</i>	Acteurs
<i>1^{er} degré : La qualité de vie au travail en école étant fortement liée au climat scolaire, mise en œuvre des phases suivantes de la démarche de prévention des RPS liés à des violences externes : « Prévention des RPS liés à des tensions entre professeurs des écoles et parents d'élèves » (cf annexe).</i>	CPD CHSCT-SD IA-DASEN
<i>Conception et diffusion d'un outil visant à prévenir les RPS liés à des comportements perturbateurs et/ou violents d'élève.</i> <i>- 1^{er} degré</i> <i>- 2nd degré</i>	CHSCT-SD CPD IEN ASH Conseillère pédagogique ASH DSDEN

- **Axe 4 : Prévention des risques
bâtimentaires**

Axe 4 - Prévention des risques bâtimentaires

Risques bâtimentaires	Acteurs
<p><i>Recueil et organisation des informations relatives au bâti (données de l'ensemble du département) :</i> <i>Amiante, radon, risque incendie, sols pollués, vétusté des locaux, ambiances thermiques, ventilation et qualité de l'air intérieur, accessibilité, ...</i> <i>Communication au CHSCT-SD</i> <i>Etude des dossiers, réponse individuelle à chaque collectivité propriétaire.</i></p>	<p>CPD APC, directeurs d'école APE, chefs d'établissement Collectivités propriétaires</p>
Risques liés à l'amiante	
<p><i>1^{er} degré : courrier de rappel aux collectivités propriétaires (amiante)</i></p>	<p>IA-DASEN</p>
<p><i>1^{er} degré : DTA : Formation des APC</i></p>	<p>CPD</p>
<p><i>1^{er} degré : DTA : Réponse individuelle à chaque école.</i></p>	<p>CPD, APC</p>

Axe 4 - Prévention des risques bâtimentaires

Risques d'incendie et de panique	Acteurs
<i>1^{er} degré : Prévention des risques d'incendie et de panique : formation des directeurs d'école</i>	CPD
Risques liés à l'hygiène	
<i>Enquête académique hygiène : Analyse, propositions</i>	CHSCT SD CPD
Qualité de l'air intérieur (QAI)	
<i>2nd degré, collèges : Formations des agents techniques et des gestionnaires à la qualité de l'air intérieur. Evaluation des moyens d'aération Evaluation des risques (locaux et pratiques) Plan d'actions visant à prévenir la présence des polluants</i>	Conseil départemental Prestataire extérieur Agents techniques Gestionnaires CPD
Risques liés aux interférences avec des entreprises extérieures	
<i>Prévention des risques liés aux interférences lors de travaux en école ou établissement : Invitation à communiquer l'information à la DSDEN (2nd degré) / à l'IEN (1^{er} degré) et à demander de l'aide pour évaluer et prévenir les risques.</i>	IA DASEN Chefs d'établissements Directeurs d'école CPD, APC / APE

Annexe : Prévention des RPS liés à des tensions Professeur des écoles - parents d'élèves

Objectif :

Aboutir à une organisation (au niveau de l'école et/ou du département) qui permettra de mieux prévenir les risques (prévention primaire : éviter les risques) ou faire face aux problèmes rencontrés (prévention secondaire : en situation de risque, éviter, limiter les dommages).

Démarche sur la base des inscriptions RSST en lien avec la problématique

Annexe : Prévention des RPS liés à des tensions Professeur des écoles - parents d'élèves

Méthodologie

1- GT 1 du CHSCT-SD

Présentation, ajustements : démarche globale, méthodologie d'entretien, méthodologie de l'arbre des causes, grille d'entretien, démarche détaillée

Elaboration des critères et méthodes d'évaluation des effets, et d'un calendrier prévisionnel

Eventuellement, dégagement d'un groupe de travail spécifique

2- Arbre des causes

Pour chaque situation, sur la base de l'observation inscrite au RSST, constitution de la base l'arbre des causes & détermination des informations manquantes nécessaires.

Annexe : Prévention des RPS liés à des tensions Professeur des écoles - parents d'élèves

Méthodologie

3- Présentation de la démarche aux représentants des parents d'élève départementaux

4- Contact des déclarants (1/2 j pour chaque situation)

Proposition aux déclarants (RSST) d'un entretien en précisant la démarche et les objectifs

5- Entretiens avec les déclarants volontaires (1/2 j pour chaque situation)

Entretien

Suite à chaque entretien, complétion de l'arbre des causes

6- GT 2 du CHSCT-SD

Synthèse des arbres des causes. Mise en évidence des éléments récurrents

Annexe : Prévention des RPS liés à des tensions Professeur des écoles - parents d'élèves

Méthodologie

7- GT 3 du CHSCT-SD

Détermination des actions de prévention possibles, élaboration de propositions

8- Présentation des actions prévues aux représentants des parents d'élève départementaux

9- Validation du programme d'action en CHSCT-SD

10- Mise en place des actions

11- RETEX - Evaluation des effets